

académie
Lyon



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ET DE LA RECHERCHE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Une École juste
pour tous
et exigeante
pour chacun

LOI POUR LA
REFONDATION
DE L'ÉCOLE

Projet d'établissement 2020-2025

Collège Olivier de Serres
(Meyzieu - Rhône)

Rendu obligatoire par la loi d'orientation de 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit, au niveau du collège, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.

Inscrit dans le cadre de l'autonomie des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLE), le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Elaboré par les différents partenaires, particulièrement au sein du Conseil Pédagogique, il est adopté ensuite par le Conseil d'Administration.

Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement.

Diagnostic partagé

Le collège Olivier de Serres est un établissement situé sur la commune de Meyzieu, commune qui compte 32863 habitants (chiffres INSEE de 2015). Le collège se situe à l'Est de la ville, dans une zone pavillonnaire et proche du quartier des Terrasses.

L'établissement, créé dans les années 1970, a été entièrement rénové en 2011 puis agrandi en 2019 pour faire face à l'augmentation de la population scolaire. Etablissement sans difficulté particulière.

Le collège Olivier De Serre accueille 560 élèves en 2019. Les élèves proviennent essentiellement des écoles Jules Ferry, Condorcet en centre ville et Marcel Pagnol. Le collège accueille une population mixte : 41% de CSP favorisées, 23% de CSP intermédiaire et 36% de CSP défavorisées. La nouvelle carte scolaire a permis un rééquilibrage de la mixité sociale. Cela modifie progressivement le profil des inscrits et accroît potentiellement la gestion des difficultés scolaires.

Le projet d'établissement 2017-2020 du collège Olivier de Serres s'est achevé avec un bilan en demi-teinte :

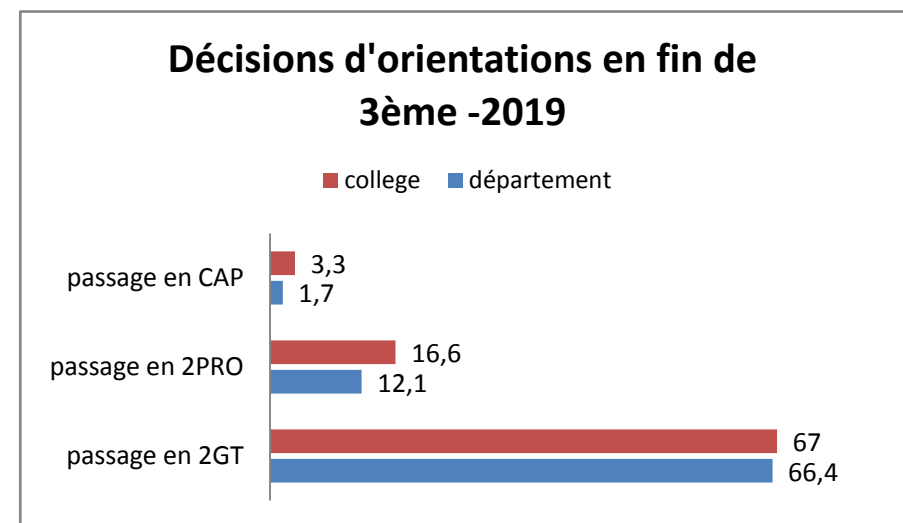
Le taux de réussite au DNB (86.2% en 2019) est en effet en dessous de la moyenne départementale et de la moyenne académique. Les résultats constatés pour la session 2019 sont toutefois supérieurs aux autres collèges du secteur. L'objectif des 100% de réussite au DNB n'est pas atteint.

Le pourcentage d'élèves ayant obtenu une mention à la session 2019 reste très satisfaisant et en augmentation constante depuis 3 ans.

Le taux de passage en 2nde Générale et Technologique (65.7%) est en baisse depuis 3 ans, ce qui peut s'expliquer par la modification de la carte scolaire et un rééquilibrage avec la voie professionnelle.

Résultats du DNB

SESSION	collège	département	académie	Nationale
2019	83.5%	84.8%	85.8%	
2018	86.1%	84.6%	85.8%	88%
2017	93,10%	87.70%	90%	89.8%
2016	87%	86.50%	86.50%	
2015	87,5%	85.70%	86%	



L'équipe du collège Oliviers de Serres a relevé également quelques points importants (liste non exhaustive) quant au bilan de la période 2017-2020

Points forts	Points faibles
Réussite des élèves : • Une équipe enseignante stable et impliquée. • De nombreux projets de qualité menés par les équipes. • Bonne inclusion des élèves ULIS. • Des aménagements pédagogiques progressivement entrés dans les pratiques des enseignants pour les élèves DYS et/ou en situation de handicap. • Cérémonie de remise des diplômes. • Des actions de liaisons cm2-6eme intéressantes. Orientation des élèves : • Deux rendez-vous d'orientation concertée avec les familles. • Un travail avec la psy EN tout au long de l'année • Un stage en entreprise pour tous les élèves de 3ème Politique numérique : • Un collège câblé et équipé par la Métropole de Lyon • La Métropole de Lyon assure la maintenance du parc informatique. Ouverture / Partenariats : • Voyage linguistique et culturel en Angleterre, en Espagne. • Projets culturels pertinents (théâtre, musées, spectacles, etc.) • Des partenariats constructifs avec le centre socioculturel ou les Educateurs de rue.	• Manque d'harmonisation dans l'évaluation des compétences. • Manque de temps de concertation entre les enseignants. • Manque de solutions concrètes ressenti par les équipes pour aider les élèves en difficultés ou ceux qui décrochent. • Manque de valorisation de la réussite des élèves. • Manque de formation sur la gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers. • Une liaison collège-lycée quasi inexistante. • Une orientation parfois subie, souvent conditionnée également par des contraintes géographiques. • Absence de projet, d'ambition chez certains élèves. • Mauvaise image de certains lycées et principalement du LGT de secteur (Charlie Chaplin). • Méconnaissance des filières technologiques, qui pourraient pourtant intéresser les élèves. • Des pratiques numériques inégales en fonction des enseignants. • Un cahier de texte qui n'est pas toujours mis à jour. • De nouveaux besoins existent (MP3 en langue, classe mobile, wifi, etc.) • Accentuer les actions éducatives. • Pas de projet artistique. • Pas assez de mise en valeur des actions et réussites du collège.

Le climat scolaire :

- Une équipe enseignante peu absente et investie.
- Des relations constructives avec les représentants de parents d'élèves.
- Une association de parent investie dans la vie de l'établissement.
- Equipe de vie scolaire efficace.
- Peu d'investissement des familles lors des rencontres programmées parents/professeurs.
- Taux élevé des exclusions de cours ainsi que des heures de retenue.

A partir de ce diagnostic partagé, l'équipe pédagogique du collège, conduite par le chef d'établissement, a défini un nouveau projet d'établissement pour la période 2021-2025. Celui-ci est décliné comme suit :



Axe 1 :

Faire progresser et réussir tous les élèves.

- Accompagner chaque élève dans la construction d'un projet d'orientation ambitieux, réfléchi et cohérent.
- Personnaliser les parcours afin de faire progresser tous les élèves en difficulté comme les élèves « experts ».
- Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire.

Axe 2 :

Ouvrir le collège sur son environnement

- Favoriser l'ouverture culturelle des élèves.
- Engager et/ou accentuer les liaisons et les partenariats nécessaires à la réussite des élèves.
- Améliorer la communication interne comme externe afin de parfaire l'identité de l'établissement.

Axe 3 :

Former le citoyen responsable de demain

- Faire du collège un lieu de transmission de valeurs et de savoir être.
- Concevoir le collège comme lieu de vie et d'épanouissement de l'élève et développer un sentiment d'appartenance.
- Rassembler la communauté éducative autour des projet éco-responsables.

Axe 1 : Faire progresser et réussir tous les élèves.

Objectif 1 :

- **Accompagner chaque élève dans la construction d'un projet d'orientation ambitieux, réfléchi et cohérent.**

- Construire un partenariat avec les lycées professionnels (convention) pour favoriser l'accueil des élèves en mini-stage.
- Elaborer et mettre en œuvre un "Parcours Avenir "de la 5ème à la 3ème.
- Proposer un EPI "Monde Economique et Professionnel" autour de la création d'une mini- entreprise.
- Maintenir 2 rendez-vous d'orientation concertée avec les parents pour les élèves de 3^{ème}.
- Améliorer la liaison collège/lycée.

Objectif 2 :

- **Personnaliser les parcours afin de faire progresser tous les élèves en difficulté comme les élèves « experts ».**

- Maintenir l'accompagnement personnalisé, permettant de travailler par groupe de besoin et de compétence.
- Poursuivre et améliorer les aménagements pédagogiques des élèves à besoins particuliers (P.A.P, MDPH, ULIS, etc.)
- Proposer le dispositif Devoirs Faits au plus grand nombre d'élèves.
- Encourager les pratiques numériques.
- Promouvoir les concours disciplinaires.

Objectif 3 :

- **Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire.**

- Maintenir le groupe de prévention contre le décrochage scolaire GPDS (tous les 15 jours)
- Désigner un référent décrochage.
- Améliorer le suivi de l'absentéisme et des retards.
- Proposer dans les niveaux 4^{ème} ou 3^{ème} un dispositif d'accompagnement et de remobilisation à la scolarité.
- Travailler avec les familles sur le dispositif de 3^{ème} prépa-métier avec la Psy-En.

Indicateurs d'évaluation retenus

- Taux de réussite au DNB.
- Pourcentage des mentions.
- Diminuer l'écart de réussite entre les CSP défavorisés et favorisés.
- Maintenir l'accompagnement personnalisé.
- Renforcer le dispositif devoirs faits.
- Travailler sur le contrôle continu en 3ème et harmoniser l'évaluation des compétences au cycle 4.
- Installer et pérenniser le parcours Avenir sur le Cycle 4.

Résultats attendus d'ici 2025

INDICATEUR 1

Taux de réussite au DNB, taux collectif et taux en fonction des CSP :

Valeurs au moins égales à la moyenne académique

INDICATEUR 2

Score moyen de validation du socle commun cycle 4 :

Valeur actuelle **272/400** – valeur cible moyenne académique

*(indice indicatif **300** en 2018)*

INDICATEUR 3

Taux de suivi des parcours après la seconde au lycée

Axe 2 : Ouvrir le collège sur son environnement

Objectif 1 :

- Favoriser l'ouverture culturelle des élèves.

- Encourager les mobilités individuelles et collectives à l'étranger
- Construire et mettre en œuvre un programme d'Education Artistique et Culturel de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- Valoriser le CDI comme premier lieu d'accueil des élèves (hors temps d'enseignement) et premier lieu d'accès à la culture.
- Permettre à chaque élève de découvrir le patrimoine culturel dans son environnement proche (Musées et sites communaux et départementaux)

Objectif 2 :

- Engager et/ou accentuer les liaisons et les partenariats nécessaires à la réussite des élèves.

- Développer les liaisons école/collège et collège/lycée.
- Solliciter les partenaires dans le cadre des mesures de responsabilisation (PRE, Get-Up, Mairie)

Objectif 3 :

- Améliorer la communication interne comme externe afin de parfaire l'identité de l'établissement.

- Poursuivre les réunions d'informations avec les parents d'élèves des écoles primaires du secteur.
- Diffuser une plaquette de présentation du collège.
- Alimenter et faire vivre le site du collège en valorisant les projets et les actions réalisés ou à venir.
- Accueillir à la rentrée les parents des nouveaux élèves lors d'un moment convivial en présence des enseignants et direction.
- Engager des relations avec la presse locale et la municipalité pour faire connaître les actions et réussites de l'établissement.

Indicateurs d'évaluation retenus

- Développer les projets, défis, concours disciplinaires et les partenariats avec le supérieur.
- Réalisation effective et mise en œuvre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)
- Augmenter les connexions parents Pronote pour améliorer la communication.

Résultats attendus d'ici 2025

INDICATEURS 4

- Un projet d'ouverture culturelle (voyage, sortie...) hors établissement proposé à chaque élève au cours de sa scolarité au collège.
- Valoriser la vie de l'établissement notamment à travers le site internet du collège.

INDICATEURS 5

- Taux de connexion des parents sur Pronote
- Mise en œuvre sur l'année d'un projet Artistique et Culturel interdisciplinaire en lien avec l'actualité culturelle.

Axe 3 : Former le citoyen responsable de demain

Objectif 1 :

➤ Faire du collège un lieu de transmission de valeurs et de savoir être.

- Elargir et promouvoir la Charte des élèves de Cycle 3 dans les écoles primaires de secteur.
- Développement des journées sur des thèmes porteurs de valeurs collectives.
- Poursuivre et actualiser les actions de prévention dans le cadre du parcours éducatif de santé.
- Aider les élèves à s'approprier le règlement intérieur par diverses actions.
- Développer la participation des élèves à l'AS avec la journée du sport scolaire et des activités attractives

Objectif 2 :

➤ Concevoir le collège comme lieu de vie et d'épanouissement de l'élève et développer un sentiment d'appartenance.

- Rentrée des élèves de 6ème aménagée sur 3 jours pour une meilleure connaissance de soi, des lieux et des autres.
- Organiser des temps forts (Manifestations sportives, spectacles, bal de fin d'année... en y associant les parents d'élèves.)
- Renforcer le rôle du C.V.C
- Réaliser dans la mesure du possible des emplois du temps sans permanence respectueux du rythme des élèves.
- Développer l'utilisation de la maison des collégiens grâce à l'implication de tous les adultes.
- Développer les activités sportives et ludiques sur la pause méridienne.

Objectif 3 :

- Rassembler la communauté éducative autour des projet éco-responsables

- Rendre acteurs et force de proposition les éco-délégués dans la politique de protection environnementale de l'établissement.
- Renforcer la parole des élèves à travers la convocation régulière du CVC et en tenant compte de leur avis et/ou propositions.
- Obtenir la labélisation EDD du collège.
- Développer les actions (tri sélectif, les jardins pédagogiques, le gaspillage alimentaire, pose et entretien des nichoirs, brigade de nettoyage...)
-

Indicateurs d'évaluation retenus

- Réappropriation de la Maison des Collégiens.
- Renforcer et maintenir la participation des élèves aux différents clubs, chorale et AS.
- Développer les actions de convivialité.
- Journées portes ouvertes
- Impliquer davantage les parents dans les différentes réunions d'échange avec les personnels du collège.
- Présentation du collège auprès des écoles primaires du secteur.

Résultats attendus d'ici 2025

INDICATEURS 6

Nombres d'adhérents à la MDC, clubs, chorale et

A.S

Augmenter d'environ 10% les adhérents

INDICATEURS 7

Parents participants : Augmenter les participations des parents d'environ 15%

INDICATEURS 8

Augmenter les actions éco-responsables, les pérenniser, et faire changer les pratiques auprès des élèves en vue de la labellisation du collège.

